

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 septembre 2021

Délibération CA_20210910_07B

Marchés de fourniture d'équipements et de matériels de sport pour le Département et le SDIS de l'Indre : attribution des marchés

VOTE : adopté à l'unanimité

1 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du bureau en date du 12 mars 2021 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS 36 pour la fourniture d'équipements et de matériels de sport ;

Vu le choix de la commission d'appel d'offres du coordonnateur en date du 20 mai 2021 ;

DECIDE :

Article unique. Les marchés relatifs à la fourniture d'équipements et de matériels de sport à passer avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du coordonnateur, en date du 20 mai 2021, tels que mentionnés dans l'annexe ci-jointe, sont approuvés et le président est autorisé à les signer.

FLEURET Marc